

**RAPPORT
ORIENTATION
BUDGÉTAIRE**

2020

JUILLET 2020



Le Rapport d'Orientation Budgétaire

La loi NOTRe rend obligatoire pour les exécutifs des communes de plus de 3.500 habitants la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) à l'assemblée dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget.

Ce rapport doit permettre aux élus:

- D'être informés sur **l'évolution financière** de la commune et de s'exprimer sur la stratégie
- D'apprécier les **contraintes**
- De discuter des orientations budgétaires pour définir les priorités qui seront reprises dans le BP et notamment définir les **investissements**
- De connaître la structure et la gestion de la **dette**.

Le contexte macro-économique

- La loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions. Ce rapport permet un débat acté par une délibération donnant lieu à un vote. Normalement le budget doit être voté au cours d'une séance ultérieure. Cette année exceptionnellement les ordonnances liées à la crise COVID-19 autorise la tenue de ce débat dans la même séance que le vote du budget.
- Sans imposer un formalisme particulier, la loi énumère les informations qui doivent y figurer : évolution prévisionnelle des dépenses et recettes, engagements pluriannuels envisagés, structure et gestion de la dette. Commune de moins de 10 000 habitants, nous ne sommes pas tenus de présenter la structure des dépenses de personnel et les effectifs. Néanmoins à l'avenir nous nous y astreindrons.
- Afin d'informer nos concitoyens, ce rapport sera mis en ligne sur le site Internet de la ville dans un délai d'un mois.

Environnement macro-économique monde et Europe

- L'année 2019 s'achevait avec des incertitudes et des inquiétudes croissantes. Les prévisions de croissance avaient déjà été revues à la baisse à l'été 2019 en raison de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis.
- En Europe le Brexit difficile et chaotique et les dissensions politiques au sein de la communauté européenne n'ont permis qu'une quasi-stagnation des économies. Néanmoins le taux de chômage baissait lentement mais sûrement, tant en Europe qu'en France. La politique accommodante de la BCE y contribuait.
- Mais la pandémie COVID-19 a totalement rebattu les cartes. Sans occulter le drame humain, nous n'évoquons ici que la crise économique à laquelle nous sommes confrontés : chute du PIB à deux chiffres, accroissement du chômage de plusieurs centaines de milliers de personnes.
- On peut s'attendre aussi à d'importants changements dans les économies. Madame Christine Lagarde, présidente de la Banque Centrale Européenne, au cours d'une visio-conférence le 4 juillet, a estimé que la crise du coronavirus allait « profondément » changer nos économies, tout en assurant que l'Europe était en « excellente position ». Selon elle les processus de robotisation et de digitalisation seront accélérés. Les secteurs de l'économie circulaire et de l'innovation écologique, où l'Europe est déjà leader, pourraient se développer considérablement.

Environnement macro-économique France

- La loi de finances initiale (LFI) prévoyait une croissance du PIB de 1,3%, légèrement supérieures à celles de la zone Euro. Mais après la COVID-19, la loi de finances rectificative du 10 juin estimait la chute prévisible à 11,4%. Le 7 juillet l'INSEE chiffrait la récession à 9% du PIB. La consommation des ménages s'est effondrée pendant les mois du confinement, et a du mal à reprendre en raison des freins résiduels d'un déconfinement qui n'est pas total. La question demeure de l'utilisation éventuelle de « l'épargne contrainte » accumulée pendant les deux mois de confinement.
- L'inflation pour 2020 pourrait être de 0,4%, alors que les prévisions de la LFI l'estimaient à 1,2%.
- La dette de la France a explosé en raison des dépenses de santé et des mesures de soutien aux ménages et aux entreprises. Elle dépasse aujourd'hui les 120% du PIB.
- Alors que le chômage semblait baisser lentement avant l'arrivée du coronavirus, il a brutalement augmenté de 20% en mars avril pour s'établir à près de 4,5 millions de personnes. Il a légèrement baissé au mois de mai (149 000). Un plan massif de soutien à l'emploi des jeunes est en préparation.

1- STRUCTURE DE LA DETTE

ETAT DE L'ENDETTLEMENT

- Trois prêts:

date	Capital de départ			situation 01/01/20				
	Prêt	Organisme	indexation	Encours	RT capital	Intêret	Durée	Durée restante
2011	3 890 051,00 €	DEXIA	EURIBOR	3 330 943,34 €	86 506,00 €	133 765,00 €	30	21
2014	597 000,00 €	CDC	LIVRET A	534 457,00 €	21 321,00 €	9 328,00 €	30	24
2017	150 000,00 €	CDC	TAUX 0	142 500,00 €	7 500,00 €	- €	20	18
	4 637 051,00			4 007 900,34 €	115 327,00 €	143 093,00 €		

- Charges financières 2020: 120 000€ de capital et 143 000€ d'intérêts: 263 000€ Prêt Dexia: taux 3,95%
- Remboursement capital : 120 000€ *soit 20€ par habitant*
- Encours de la dette: 4 007 900€ *soit 670€/habitants - Moyenne de la strate 824€*

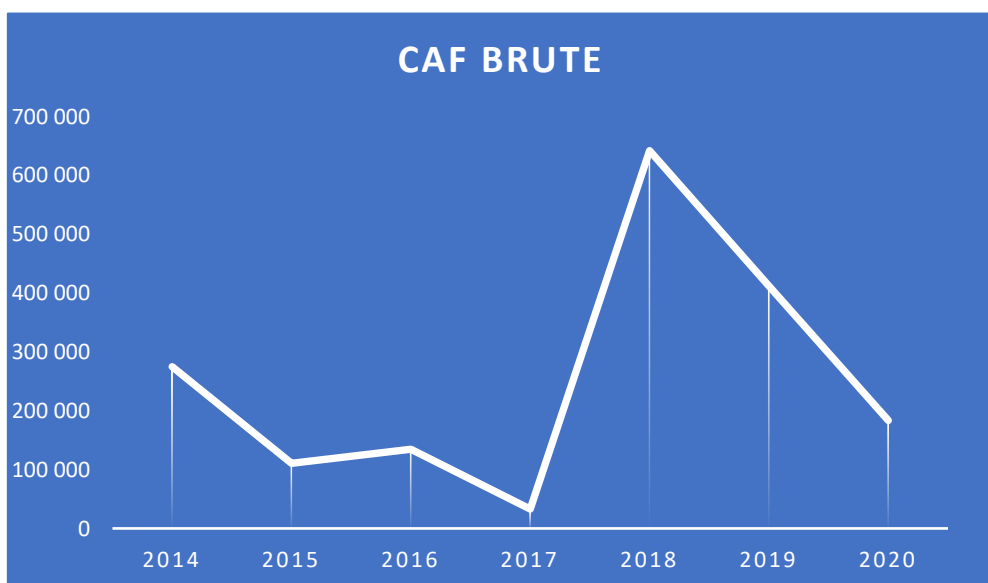
La commune a un endettement inférieur à la moyenne des communes comparables, le problème est sa capacité de désendettement actuellement de + 20 ans en 2020.

On estime que la situation d'une commune est saine lorsque sa capacité est inférieure à 10 ans mais surtout c'est la stabilité du désendettement qu'il faut regarder; or les schémas suivants montrent l'instabilité de la commune.

ANALYSE BUDGETAIRE

- **Capacité d'auto-financement:** La CAF brute ou épargne brute est un indicateur majeur de suivi de la performance d'une commune et sert principalement à autofinancer les investissements et maintenir un fonds de roulement suffisant. Ce fonds de roulement permet de bien gérer la trésorerie.

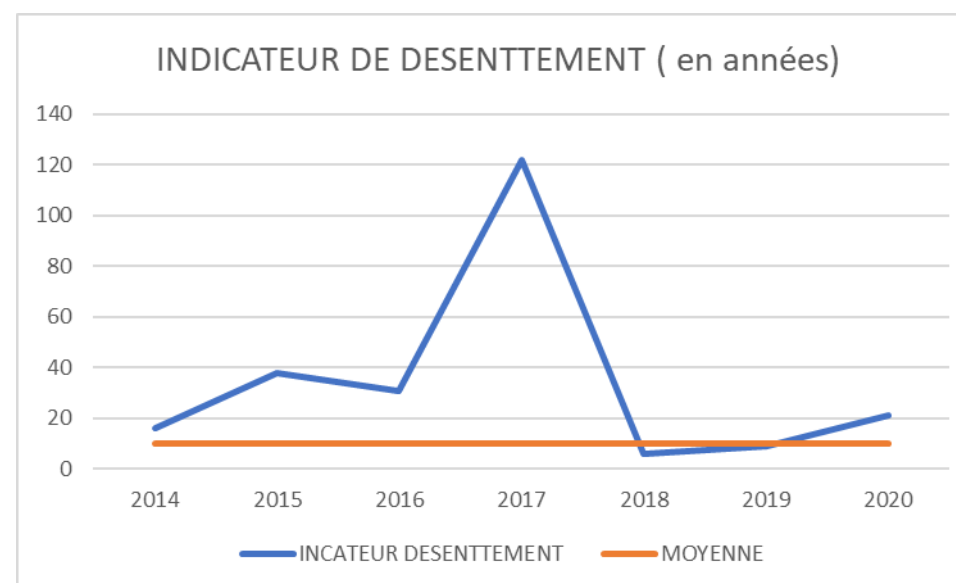
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE



CAF BRUTE: :Recettes Fonctionnement – Dépenses de fonctionnement

Moyenne de la commune 69€ par habitants - Moyenne de la strate : 210€

CAPACITE DE DESENDETTEMENT



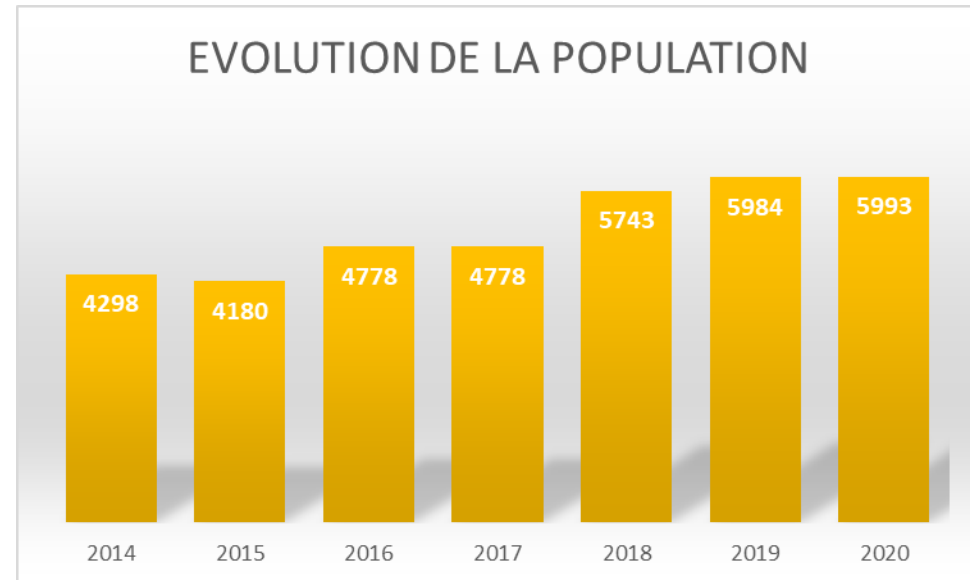
Ratio représentant le nombre d'années qu'il faut pour rembourser l'encours de la dette

- **Fonds de roulement 2019:** 1 461 000€ *Moyenne de la commune :244€ Moyenne de la strate 310€*

2- Population et Personnel

EVOLUTION DE LA POPULATION

- La population est référencée par l'INSEE à N-3 soit 2017 ce qui ne donne pas une situation réelle de la ville aujourd'hui + de 7000 habitants.
- L'augmentation de la ville sur les 6 dernières années est de 40%



EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

- **Les effectifs:**

Une évolution de 13% des effectifs du personnel communal

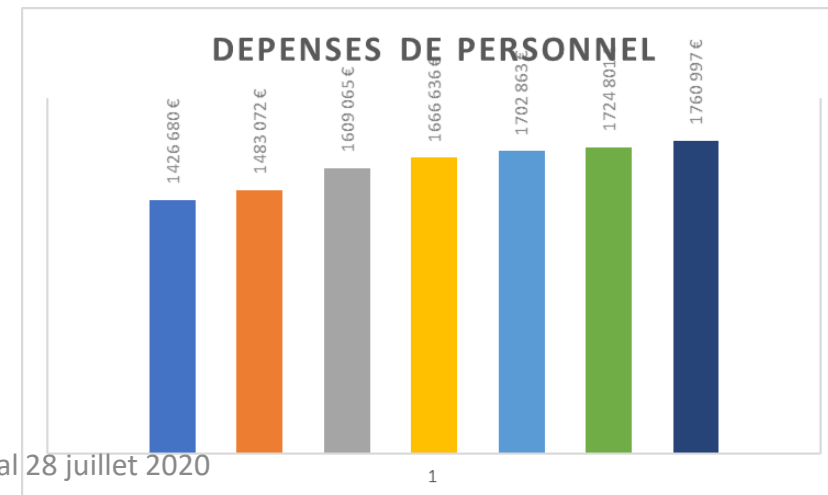
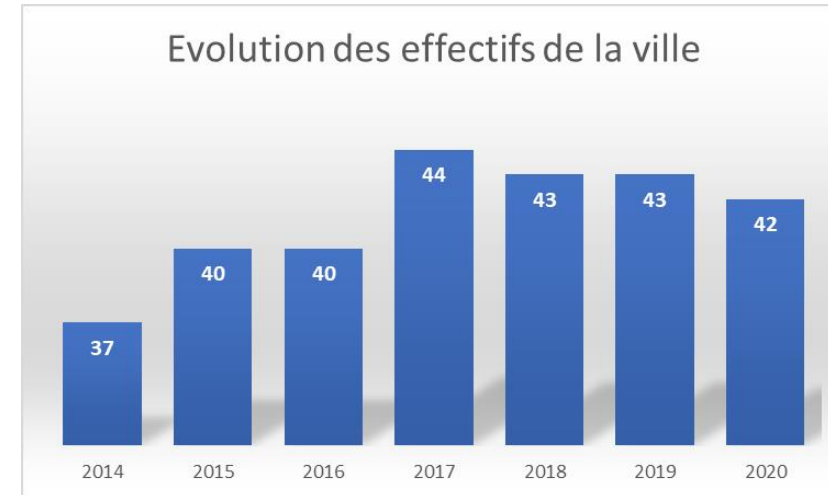
Alors que la population a augmenté pendant le mandat qui vient de se terminer de 40%

- **La masse salariale:**

Augmentation de 23% des dépenses liée pour partie aux conditions de revalorisation des carrières et indice de la fonction publique (PPCR).

Une revalorisation du régime indemnitaire a été votée pendant le mandat précédent.

Le taux de rigidité (dépenses de personnel + frais financiers) est de 36% si on n'analyse que la ville. Avec les effectifs du CCAS le seuil de rigidité passe à 54%. (Seuil d'alerte 65%)

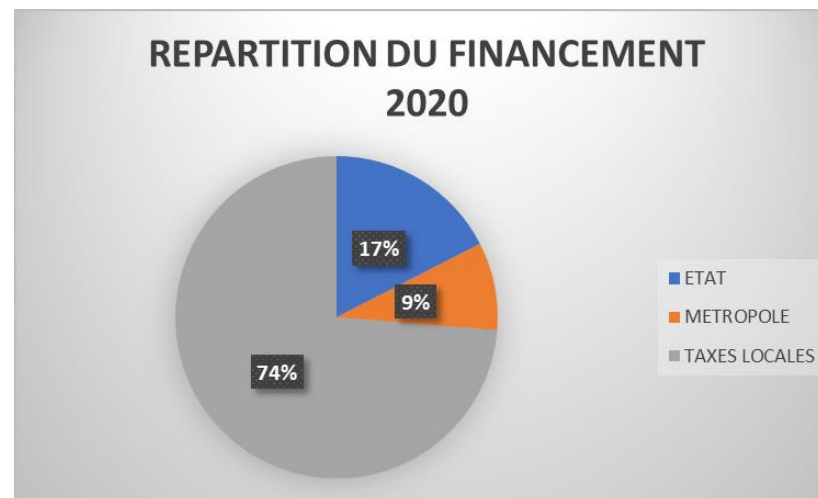
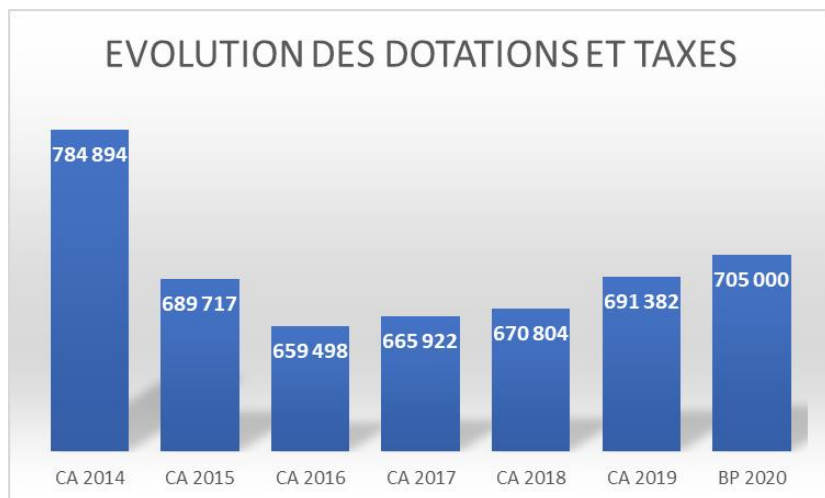


3-ANALYSE BUDGETAIRE

ANALYSE BUDGETAIRE

- Les ressources de la commune:

SOURCE	Libellé	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020
ETAT	Dotation forfaitaire	784894	689717	659 498	665 922	670 804	691 382	705 000
	Dotation de solidarité rurale	36860	37557	41 151	56 606	65 577	67 148	65 000
TAXES LOCALES	Taxes foncières et d'habitation	1932570	2059894	2 228 426	2 320 788	2 434 047	2 640 579	2 700 000
TAXES LOCALES	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	126057	279669	284 780	446 538	611 539	180 323	160 000
METROPOLE	Dotation de solidarité communautaire	233 191	232 987	233 191	232 987	232 987	387 942	388 000
TOTAL		784 894	689 717	659 498	665 922	670 804	691 382	705 000



Le montant des produits de fonctionnement réels est de 693€ par habitant - moyenne de la strate: 1175€

ANALYSE BUDGETAIRE

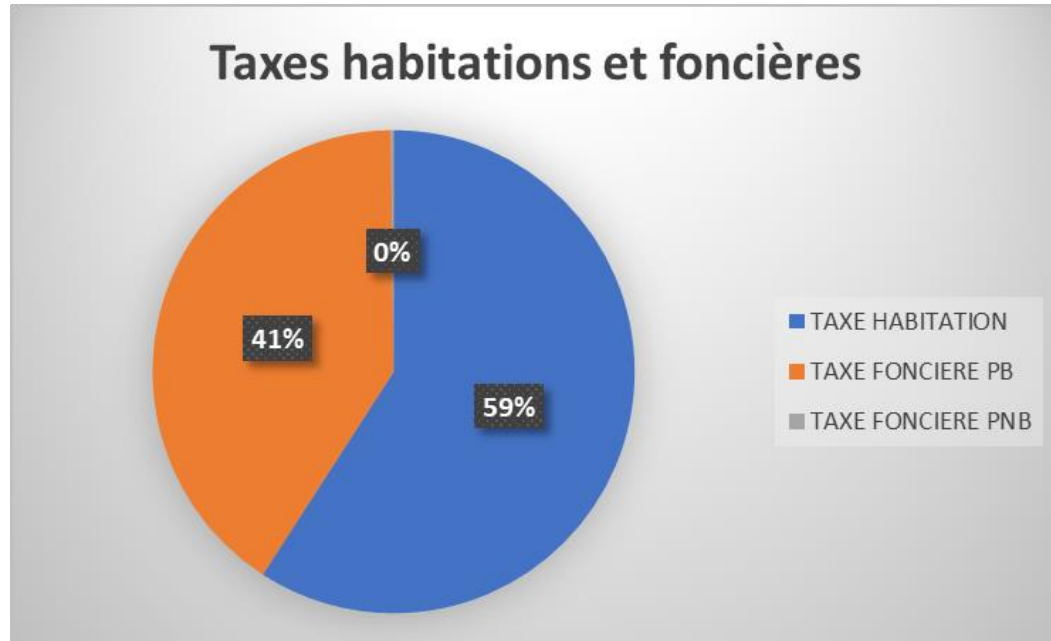
- Zoom sur les taxes d'habitations et Foncières
- 2018 à 2020 dégrèvement progressif pour 80% des ménages:
 - 30% en 2018
 - 65% en 2019
 - 100% en 2020
- 2021 à 2022 Exonération progressive pour les ménages restants
 - 30% en 2021
 - 65% en 2022
- 2023 Suppression totale de la TH

ANALYSE BUDGETAIRE

- Zoom sur les Taxes d'Habitations et Foncières (TH et TFB)

Taxes habitation 2019: 1 572 685€

Taxes Foncières: 1 052 183€



Comme le Président de la République s'y est engagé, la taxe d'habitation sur les résidences principales sera définitivement et intégralement supprimée. Le 1^{er} ministre a confirmé le calendrier indiqué précédemment.

Dès 2021, pour les communes, la perte de recettes qui en résultera sera compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Un coefficient correcteur (1,649 pour nous) sera mis en place afin de corriger l' écart de produits générés par le transfert. Le coefficient est figé.

En moyenne 441€ /habitants de la commune Moyenne de la strate 485€

4-INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020

• Excédent 2019 reporté	754 657€
• Virement de la section de fonctionnement :	300 000€
• Opération Ordre de transfert entre sections :	198 866€
• DOTATIONS:	
<input type="checkbox"/> FCTVA	450 000€
<input type="checkbox"/> Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000€
• SUBVENTIONS	
<input type="checkbox"/> Dotation d'Equipement des territoires ruraux	61 418€

1 976 942€

2020: investissement moyen par habitants de la commune:204€ Moyenne de la strate 388€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET EN COURS

✓ Vie scolaire:	- Etudes et travaux école maternelle	150 000€	
✓ Famille Petite enfance	:- Pole petite enfance	280 000€	
✓ Handicap:	- Accessibilité	30 000€	
✓ Sport:	- Club de foot: éclairage led et tribune	50 000€	
	- Eclairage led court de tennis	40 000€	
	- Travaux pétanque	20 000€	
	- Basket	40 000€	
✓ Culture:	- Rénovation école de musique	300 000€	RAR
✓ Environnement:	- Jardin familiaux	150 000€	
	- Matériel de transport	15 000€	
✓ Sécurité Propreté :	- Vidéo protection	22 000€	
	- Toilettes publiques	68 000€	RAR
	- Aménagement cimetièrre	20 000€	
	- Entretien, travaux divers	110 000€	RAR
✓ Communication:	- Signalétique	30 000€	RAR
✓ Attractivité économique	:- Achat Fond de commerce	50 000€	RAR
✓ Urbanisme:	- Achat immeuble (crédit agricole)	235 000€	
✓ Equipement :	- Matériel bureau et mobilier	60 000€	
<input type="checkbox"/> SUBVENTIONS VERSEES			
	• Sigerly :	55 000€	
<input type="checkbox"/> REMBOURSEMENT DE LA DETTE			
	• Emprunt :	120 000€	

1 976 942€

RAR 442 500€

+235 000€

(achat de l'ancien
bâtiment du Crédit
Agricole 2019)